

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Gouillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 11 février 2015

Etaient présents : Jacques ARNOUX -Régis BIZEAU - Jacqueline BOLJEVIC - Véronique BOONE – Christine BOULANGER - Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Jean-Pierre DECROIX – Gaëtan DEFIVES - Hélène DUBOIS – Frédéric FARE – Philippe GASCOUIN - Eric GOMES – Annie GONTIER - Olivier GOUSSEAU - Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL - Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND - Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER - Gilles MARGOT– Pierre-Marie MICHEL – Anne N'DIAYE - Dominique NICCO – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT – Denise PLANCHON -Michel ROUX - Didier SAUSSAY – Michel SECONDAT - Didier SIGLER – Pierre SOUIN - François TOIS - Michel VERENNEMAN – Marc WINOCOUR

Yves REVEL	a donné pouvoir à	Véronique LEMOINE
Laurence BACLE	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Anne-Sophie SABOULARD	a donné pouvoir à	Philippe LEBLOND
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Hervé PLANCHENAULT
Sylvain DURAND	a donné pouvoir à	Bernard JOPPIN
Nathalie DUVETTE-LARAND	a donné pouvoir à	Jean-Michel LHERBIER
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE

Secrétaire de séance : Anne N'DIAYE

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Pour le point 15-001

Présents : 43 Pouvoirs : 7

Votants : 50

Du point 15-002 au point 15-006

Présents : 44 Pouvoirs : 7

Votants : 51

Le Conseil Communautaire,

- 15-001** **APPROUVE à l'unanimité** le Compte-Rendu du 19 novembre 2014
- 15-002** **ADOPTE à l'unanimité** l'attribution de compensation de fiscalité **7 913 815,07 €**
- DECIDE à l'unanimité** que cette dotation pourra être revue en cours d'année après approbation par la majorité qualifiée des communes
- DONNE à l'unanimité** mandat au Président pour signer tous les documents relatifs à cette délibération
- 15-003** **DEMANDE à l'unanimité** le retrait de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » du SICTOM de la Région de Rambouillet à compter du 01/01/2016
- DEMANDE à l'unanimité** l'admission de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » au SIEED au titre de la Commune des Mesnuls à compter du 01/01/2016
- 15-004** **DECIDE à l'unanimité** d'adhérer au groupement de commandes d'achat d'électricité du Syndicat d'Énergie des Yvelines, pour ses propres dépenses d'électricité et pour les dépenses de ses communes membres, à l'exception des communes de Béhoust, Flexanville, Garancières (pour partie) et Millemont adhérentes au SICAE-ELY (charge à ce syndicat d'adhérer pour ces communes membres).
- APPROUVE à l'unanimité** l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines.
- AUTORISE à l'unanimité** le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération
- APPROUVE à l'unanimité** la participation financière (calculée suivant la formule définie dans l'acte constitutif susvisé) aux frais de fonctionnement du groupement de commandes et d'imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant
- DONNE MANDAT à l'unanimité** au Président du Syndicat d'Énergie des Yvelines pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines sera partie prenante
- DÉCIDE à l'unanimité** de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la Communauté de Communes est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés.
- 15-005** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer une convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial avec la Mairie de Jouars-Pontchartrain
- 15-006** **DECIDE à l'unanimité** d'instituer au profit des personnels titulaires, stagiaires et non titulaires les indemnités et primes ci-dessous définies :
- Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)
 - Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)
 - Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS)
 - Indemnités d'Exercice des Missions
 - Primes de la filière technique
 - *Prime de service et de rendement*
 - *Indemnité Spécifique de Service (ISS)*
 - *Indemnité Représenteative de Sujétions Spéciales et de Travaux Supplémentaires (IRSSTS)*
 - Primes de la filière Sanitaire et sociale
 - *Indemnité Forfaitaire Représenteative de Sujétions et Travaux Supplémentaires*

Le 16 février 2015



Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Fréderic



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 18 mars 2015

Etaient présents : Régis BIZEAU - Marie-Thérèse BOBBIO - Christine BOULANGER - Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU - Jean-Pierre CORBY - Jean-Pierre DECROIX - Gaëtan DEFIVES - Sylvain DURAND - Philippe EMMANUEL - Philippe GASCOUIN - Eric GOMES - Annie GONTIER - Olivier GOUPILLON - Olivier GOUSSEAU - Bertrand HAUET - Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL - Monique LE TIRANT - Philippe LEBLOND - Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Françoise LENARD - Jean-Michel LHERBIER - Christian LORINQUER - Gilles MARGOT - Pierre-Marie MICHEL - François MOUTOT - Dominique NICCO - Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Anne-Sophie SABOULARD - Denise PLANCHON - Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL - Michel ROUX - Didier SAUSSAY - Didier SIGLER - Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN - Marc WINOCOUR

Jacques ARNOUX	a donné pouvoir à	Olivier GOUSSEAU
Véronique BOONE	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Hélène DUBOIS	a donné pouvoir à	Didier SIGLER
Frédéric FARÉ	a donné pouvoir à	Didier SAUSSAY
Nathalie DUVETTE-LARAND	a donné pouvoir à	Gilles HOCQUET
Alain BRICAULT	a donné pouvoir à	Joseph LE FOLL à compter du point 15-0012

Secrétaire de séance : François MOUTOT

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Pour le point 15-007

Présents : 46 Pouvoirs : 5 Votants : 51

Du point 15-008 au point 15-011

Présents : 47 Pouvoirs : 5 Votants : 52

Du point 15-012 au point 15-015

Présents : 46 Pouvoirs : 6 Votants : 52

Le Conseil Communautaire,

- 15-007** **APPROUVE à l'unanimité** le Compte-Rendu du 11 février 2015
- 15-008** **A DEBATTU** des orientations budgétaires pour l'exercice 2015, tant en fonctionnement qu'en investissement
- 15-009** **APPROUVE à l'unanimité** la méthodologie proposée pour réaliser le schéma de mutualisation des services
- PRECISE à l'unanimité** que le schéma retenu est celui d'une mutualisation transversale entre communes
- PRECISE à l'unanimité** que le schéma sera proposé au vote du Conseil Communautaire au dernier trimestre 2015
- 15-010** **ELIT à l'unanimité** les membres de la Commission de Délégation de Service Public suivants
- | <u>Titulaires</u> | <u>Suppléants</u> |
|-------------------|---------------------|
| Hervé Lemoine | François Moutot |
| Bernard Joppin | Alain Bricault |
| Sylvain Durand | Toine Bourrat |
| Rémi Lucet | Yves Revel |
| Denise Planchon | Christian Lorinquer |
- 15-011** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- 15-012** **APPROUVE à l'unanimité** le dossier de contrat départemental et régional déposé par la Commune de Gambais.
- 15-013** **DESIGNE à l'unanimité** les représentants suivants auprès du SIDOMPE :
- | Commune | Délégué Titulaire | Délégué Suppléant |
|----------------------------|---------------------|----------------------------|
| Beynes | Alain BRICAULT | Gilles HOCQUET |
| Jouars-Pontchartrain | Isabelle LAGRIVIERE | Olivier GOUSSEAU |
| Neauphle-le-Château | Catherine SOUS | Philippe LEBLOND |
| Saint-Germain-de-la-Grange | Jacques DELEPOULLE | Marie-Christine CHARISSEUX |
| Saulx-Marchais | Yann SEVERINI | Joëlle HAVOT |
| Thiverval-Grignon | Rémi LUCET | Daniel BOSSE |
| Villiers-Saint-Fréderic | Laurence BACLE | Danielle BOURGOIN |
- 15-014** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer une convention avec le SIVU de l'école maternelle intercommunale à Thoiry pour l'achat des repas en liaison froide de l'école maternelle.

Auteuil-le-Roi

15-015

AUTORISE à l'unanimité le Président à signer une convention avec le Centre Hospitalier de la Mauldre concernant la mise à disposition de berceaux de la structure multi accueil « Cœur d'enfants ».

Autouillet

Bazoches-sur Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle le Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy L'honoré

Saulx Marchais

Thiverval-Grignon

Thoisy

Vicq

Villiers le Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le 23 mars 2015

Le Président,



Hervé PLANCHENAULT

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 8 avril 2015

Etaient présents : Jacques ARNOUX – Laurence BACLE- Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO – Véronique BOONE - Christine BOULANGER - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Jean-Pierre CORBY - Jean-Pierre DECROIX – Gaëtan DEFIVES – Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND – Nathalie DUVETTE LARAND - Philippe EMMANUEL – Frédéric FARE - Eric GOMES – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON - Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Monique LE TIRANT – Philippe LEBLOND - Hervé LEMOINE - Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER – Christian LORINQUER – Rémi LUCET - Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL – Dominique NICCO – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT –Denise PLANCHON – Daniel RAFFARD – Patrick RATEL - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL - Michel ROUX - Didier SAUSSAY – Michel SECONDAT - Didier SIGLER – Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN – Marc WINOCOUR

Jacqueline BOLJEVIC	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Olivier GOUSSEAU	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Philippe EMMANUEL
Véronique LEMOINE	a donné pouvoir à	Annie GONTHIER

Secrétaire de séance : Michel VERENNEMAN

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Du point 15-016 au point 15-023

Présents : 48 Pouvoirs : 4

Votants : 52

Du point 15-024 au point 15-028

Présents : 49 Pouvoirs : 4

Votants : 53

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le Conseil Communautaire,

- 15-016** APPROUVE à l'unanimité le Compte-Rendu du 18 mars 2015
- 15-017** APPROUVE à l'unanimité le Compte de Gestion dressé par le receveur pour l'année 2014
- CONSTATE à l'unanimité les résultats de clôture de l'exercice 2014
- 15-018** APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2014 de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, lequel présente les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	5 840 297.77 €	23 065 566.26 €
Reports de 2013	- 981 884.51 €	696 020.11 €
Dépenses	1 471 497.93 €	20 692 321.95 €
Excédent	3 386 915.33 €	3 069 264.45 €
Déficit		
<i>Reste à réaliser à reporter en 2015</i>	<i>- 939 713.49 €</i>	

- 15-019** APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat du Compte Administratif 2014 de la communauté de communes telle que précisée ci-dessous :
- Section de fonctionnement (recettes) :
- Compte R002 : résultat de fonctionnement reporté 3 069 264.45 €

- 15-020** FIXE à l'unanimité les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le périmètre de la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2015 selon le tableau ci-après.

Pour les 7 communes dont la compétence est exercée en direct

Zone	Taux	
	<i>Réf 2014</i>	2015
Beynes	9.50 %	9.20%
Jouars-Pontchartrain	7.00 %	6.00%
Neauphle-le-Château	7.00 %	6.20%
Saulx-Marchais	8.76 %	8.76%
St-Germain-de-la-Grange	7.56 %	7.56%
Thiverval-Grignon	6.00 %	6.00%
Villiers-Saint-Frédéric	7.30 %	7.30%

2015	
<i>Base prévisionnelle</i>	<i>Produit prévisionnel</i>
8 747 870	804 804
8 973 941	538 436
5 198 811	322 326
993 481	87 029
2 528 869	191 182
1 536 758	92 205
4 161 714	303 805

Pour les 23 communes pour lesquelles Cœur d'Yvelines est adhérente au SIEED

Zone	Taux	
	<i>Réf 2014</i>	2015
Auteuil le Roi	9.91%	11.4%
Autouillet	7.64%	8.78%
Bazoches sur Guyonne	4.79%	5.51%

2015	
<i>Base prévisionnelle</i>	<i>Produit prévisionnel</i>
1 158 433	132 071
746 250	65 535
1 560 202	85 990

Auteuil-le-Roi	Behoust	4.10%	4.72%	1 384 284	65 292
Autouillet	Boissy-sans-avoir	10.85%	12.48%	712 187	88 897
Bazoches-sur-Guyonne	Flexanville	9.22%	10.61%	755 218	80 099
Béhoust	Galluis	7.44%	8.56%	1 885 786	161 430
Beynes	Gambais	6.98%	8.03%	4 353 921	349 453
Boissy-sans-Avoir	Garancières	8.43%	9.69%	3 417 072	331 249
Flexanville	Goupillières	5.48%	6.31%	984 672	62 096
Galluis	Grosrouvre	4.27%	4.91%	2 568 299	126 158
Gambais	La Queue lez Yvelines	8.20%	9.43%	3 192 740	301 183
Garancières	Le Tremblay sur Mauldre	9.90%	11.39%	1 355 519	154 364
Goupillières	Marcq	8.95%	10.29%	990 381	101 943
Grosrouvre	Mareil le Guyon	7.56%	8.69%	690 789	60 034
Jouars-Pontchartrain	Méré	6.25%	7.19%	3 680 923	264 742
La Queue-Lez-Yvelines	Millemont	6.57%	7.56%	468 196	35 382
Le Tremblay-sur-Mauldre	Montfort l'Amaury	6.98%	8.03%	5 610 698	450 324
Les Mesnuls	Neauphle le Vieux	7.12%	8.18%	1 220 374	99 857
Marcq	Saint Rémy l'Honoré	6.04%	6.94%	2 940 141	204 185
Mareil-le-Guyon	Thoiry	7.85%	9.03%	2 105 130	190 082
Méré	Vicq	8.84%	10.16%	461 388	46 891
Millemont	Villiers le Mahieu	8.18%	9.41%	1 058 867	99 611

Pour la commune pour laquelle Cœur d'Yvelines est adhérente au SICTOM

Zone	Taux		2015	
	Réf 2014	2015	Base prévisionnelle	Produit prévisionnel
Les Mesnuls	7.24%	7.24%	2 465 317	178 489

- | | | |
|-------------------------|---------------|--|
| Neauphle-le-Château | 15-021 | FIXE à l'unanimité le taux de Taxe d'Habitation pour 2015 à 6,05 %. |
| Neauphle-le-Vieux | 15-022 | FIXE à l'unanimité le taux de Cotisation Foncière des Entreprises pour 2015 à 20,09 %: |
| St-Germain-de-la-Grange | 15-023 | FIXE à l'unanimité le taux de Taxe Foncière Non Bâti pour 2015 à 3,05 % |
| Saint-Rémy-L'honoré | 15-024 | ADOPTÉ à l'unanimité le budget primitif 2015 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes et qui s'élève à : |
| | – | Section de fonctionnement : 26 793 381.65 € |

Dépenses de fonctionnement				
Chap	Libellé	RàR 2014	Propositions nouvelles (VOTE)	Total (RàR + Vote)
011	Charges à caractère général	-	7 126 942.38	7 126 942.38
012	Charges de personnel	-	447 999.98	447 999.98

Auteuil-le-Roi	014	Atténuations de produits	-	8 449 426.27	8 449 426.27
Autouillet	65	Autres charges gestion courante	-	4 517 207.00	4 517 207.00
Bazoches-sur-Guyonne	66	Charges financières	-	62 010.00	62 010.00
Béhoust	67	Charges exceptionnelles	-	2 000.00	2 000.00
Beynes	022	Dépenses imprévues	-	1 500 000.00	1 500 000.00
Boissy-sans-Avoir	023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	-	3 912 796.02	3 912 796.02
Flexanville	042	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	-	775 000.00	775 000.00
Galluis				Total	26 793 381.65

Recettes de fonctionnement				
Chap	Libellé	RàR 2014	Propositions nouvelles (VOTE)	Total (RàR + Vote)
70	Produits des services	-	19 000.00	19 000.00
73	Impôts et taxes	-	19 783 988.20	19 783 988.20
74	Dotations et participations	-	3 546 129.00	3 546 129.00
75	Autres produits de gestion courante	-	50 000.00	50 000.00
77	Produits exceptionnels	-	325 000.00	325 000.00
R002	Résultat reporté ou anticipé	-	3 069 264.45	3 069 264.45
			Total	26 793 381.65

– Section d'investissement : 8 077 011.35 €

Dépenses d'investissement				
Chap	Libellé	RàR 2014	Propositions nouvelles (VOTE)	Total (RàR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	-	95 000.00	95 000.00
204	Subventions d'équipement versées	431 106.36	1 500 000.00	1 931 106.36
21	Immobilisations corporelles	22 980.20	1 948 397.86	1 971 378.06
23	Immobilisations en cours	485 626.93	3 268 900.00	3 754 526.93
16	Remboursement d'emprunts	-	325 000.00	325 000.00
			Total	8 077 011.35

Recettes d'investissement					
	Chap	Libellé	RàR 2014	Propositions nouvelles (VOTE)	Total (RàR + Vote)
Auteuil-le-Roi	165	Dépôts et cautionnements reçus	-	2 300.00	2 300.00
Autouillet	021	Virement de la section de fonctionnement	-	3 912 796.02	3 912 796.02
Bazoches-sur-Guyonne	040	Opérations d'ordre entre sections	-	775 000.00	775 000.00
Béhoust	R001	Résultat reporté ou anticipé	-	3 386 915.33	3 386 915.33
Beynes					Total 8 077 011.35
Boissy-sans-Avoir					
Flexanville					
Galluis					
Gambais					
Garancières					
Goupillières					
Grosrouvre					
Jouars-Pontchartrain					
La Queue-Lez-Yvelines	15-025	AUTORISE à l'unanimité le Président à acquérir à l'amiable 36 m ² issus de la parcelle C n°196 à Saint Germain de la Grange, pour un montant de 1 980 €, soit 55€/m ² , hors taxes, hors frais et hors droits (notamment hors TVA immobilière, hors frais de notaire et frais de réquisition).			
Le Tremblay-sur-Mauldre		AUTORISE à l'unanimité le Président à signer l'acte concernant l'acquisition ainsi que toutes les pièces s'y rapportant			
Les Mesnuls	15-026	DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'unanimité à la modification des statuts du SIDOMPE.			
Marcq	15-027	AUTORISE à l'unanimité le Président à signer la convention correspondante avec l'organisme coordonnateur OCAD3E relative à la filière « Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers » (D.E.E.E)			
Mareil-le-Guyon	15-028	APPROUVE à l'unanimité les taux et prestations négociés pour la collectivité de Cœur d'Yvelines par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire			
Méré		DECIDE à l'unanimité d'adhérer à compter du 1 ^{er} janvier 2015 au contrat d'assurance groupe (2015-2018) et jusqu'au 31 décembre 2018			
Millemont		– pour les agents CNRACL pour les risques décès, accident de travail, longue maladie / longue durée, maternité, maladie ordinaire au taux de 5.61 % de la masse salariale assurée (frais du CIG exclus) avec une franchise de 25 jours sur le risque de maladie ordinaire			
Montfort-L'Amaury		PREND ACTE à l'unanimité que les frais du CIG, qui s'élèvent à 0.12 % de la masse salariale assurée, viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés			
Neauphle-le-Château		AUTORISE à l'unanimité le Président à signer le bulletin d'adhésion ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat groupe			
Neauphle-le-Vieux		PREND ACTE à l'unanimité que Cœur d'Yvelines pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois			
St-Germain-de-la-Grange					
Saint-Rémy-L'honoré					
Saulx-Marchais					
Thiverval-Grignon					
Thoisy					
Vicq					
Villiers-le-Mahieu					
Villiers-Saint-Frédéric					



Le 13 avril 2015

Le Président,

Hervé PLANCHENAULT

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoisy

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Fréderic



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 6 mai 2015

Etaient présents : Jacques ARNOUX - Laurence BACLE - Régis BIZEAU - Marie-Thérèse BOBBIO - Jacqueline BOLJEVIC - Véronique BOONE - Christine BOULANGER - Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU - Jean-Pierre CORBY - Jean-Pierre DECROIX - Gaëtan DEFIVES - Sylvain DURAND - Philippe EMMANUEL - Frédéric FARE - Philippe GASCOUIN - Eric GOMES - Annie GONTHIER - Olivier GOUPILLON - Olivier GOUSSEAU - Bertrand HAUET - Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL - Annick LEHMAN - Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Françoise LENARD - Jean-Michel LHERBIER - Christian LORINQUER - Gilles MARGOT - François MOUTOT - Dominique NICCO - Guy PELISSIER - Denise PLANCHON - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL - Michel ROUX - Didier SAUSSAY - Michel SECONDAT - Didier SIGLER - Paul STOUDER - Michel VERENNEMAN

Hervé PLANCHENAULT	a donné pouvoir à	Bernard JOPPIN
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Joseph LE FOLL
Nathalie DUVETTE	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Pierre-Marie MICHEL	a donné pouvoir à	Michel VERENNEMAN
Pierre SOUIN	a donné pouvoir à	Guy PELISSIER
Hélène DUBOIS	a donné pouvoir à	Jean-Michel LHERBIER

Secrétaire de séance : Toine BOURRAT

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Pour le point 15-029

Présents : 45

Pouvoirs : 6

Votants : 51

Du point 15-030 au point 15-032

Présents : 47

Pouvoirs : 6

Votants : 53

Le Conseil Communautaire,

15-029 APPROUVE à l'unanimité le Compte-Rendu du 8 avril 2015

AUTORISE à la majorité (51 pour et 2 abstentions, Jacques Arnoux et Yves Revel) le président à notifier le marché « Marché de fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration des villes qui composent Cœur d'Yvelines»

- Pour les lots 1, 2, 3, 4 et 6 à la Société Yvelines Restauration,
- Pour le lot 5 à la Société EKILIBRE,

PRECISE à la majorité que le montant final du marché sera fixé lorsque les communes auront défini leurs options.

AUTORISE à la majorité le président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

15-031 AUTORISE à l'unanimité le président à communiquer, à chaque commune membre de la communauté de communes le rapport annuel 2014 sur le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés annexé à la présente délibération.

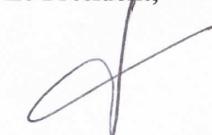
PRECISE à l'unanimité que des éléments de ce rapport doivent être communiqués par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux respectifs lors d'une séance publique.

15-032 AUTORISE à l'unanimité le président à négocier avec le département l'acquisition des parcelles A n°670 (563 m²) et A n°681 (693 m²) situées à proximité immédiate de la gare de Montfort-Méré.

PRECISE à l'unanimité qu'à l'issue de cette négociation une nouvelle délibération arrêtera le prix d'acquisition.

Le 11 mai 2015

Le Président,



Hervé PLANCHENAULT



Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-l'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-l'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 24 juin 2015

Etaient présents : Jacques ARNOUX - Jacqueline BOLJEVIC - Véronique BOONE - Christine BOULANGER - Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON - Jean-Pierre DECROIX - Gaëtan DEFIVES - Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND - Nathalie DUVETTE-LARAND - Philippe EMMANUEL - Frédéric FARE - Philippe GASCOUIN - Eric GOMES - Olivier GOUPILLON - Bertrand HAUET - Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL - Monique LE TIRANT - Philippe LEBLOND - Annick LEHMAN - Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Françoise LENARD - Jean-Michel LHERBIER - Rémi LUCET - Gilles MARGOT - Pierre-Marie MICHEL - Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON - Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL - Claudine RICOU - Anne-Sophie SABOULARD - Michel SECONDAT - Didier SIGLER - Pierre SOUIN - Paul STOUDER - François TOIS - Michel VERENNEMAN

Montfort-l'Amaury	Régis BIZEAU	a donné pouvoir à	Eric GOMES
Neauphle-le-Château	Olivier GOUSSEAU	a donné pouvoir à	Philippe EMMANUEL
Neauphle-le-Vieux	Michel ROUX	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
St-Germain-de-la-Grange	Laurence BACLE	a donné pouvoir à	Sylvain DURAND
	Dominique NICCO	a donné pouvoir à	Toine BOURRAT
	Annie GONTHIER	a donné pouvoir à	Denise PLANCHON

Secrétaire de séance : Michel VERENNEMAN

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Présents : 47 Pouvoirs : 6 Votants : 53

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Le Conseil Communautaire,

- 15-033** **APPROUVE à l'unanimité** le compte-rendu du 6 mai 2015
- 15-034** **AUTORISE à l'unanimité** le président à lancer une procédure de délégation de service public pour la gestion de la structure multi-accueil « coeurs d'enfants »
- 15-035** **DECIDE, à l'unanimité**, à compter du 1^{er} juillet 2015 de supprimer un poste d'éducateur de jeunes enfants.
- DECIDE, à l'unanimité**, à compter du 1^{er} juillet 2015, de créer un poste d'éducateur principal de jeunes enfants
- DECIDE, à l'unanimité**, à compter du 1^{er} juillet 2015, de supprimer un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe
- DECIDE, à l'unanimité**, à compter du 1^{er} juillet 2015, de créer un poste d'attaché
- DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015, chapitre 012
- 15-036** **DECIDE, à l'unanimité**, à compter du 1^{er} juillet 2015 de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services de 40 à 80 000 habitants
- DECIDE, à l'unanimité**, à compter du 1^{er} juillet 2015 de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services de 40 à 150 000 habitants
- DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2015, chapitre 012
- 15-037** **DÉCIDE, à l'unanimité**, de créer une prime de responsabilité des emplois administratifs de direction
- PRECISE, à l'unanimité**, que la prime de responsabilité est fixée à 15% maximum du traitement brut de l'agent
- 15-038** **DECIDE à l'unanimité** d'instaurer la PFR dans les conditions et selon les critères proposés par monsieur le président, sous réserve de la saisine du Comité Technique, pour tous les agents recrutés sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux
- FIXE à l'unanimité** les montants annuels de la part fixe conformément à l'arrêté du 22 décembre 2008 comme suit :
- Attachés : montant de référence : 1 750 € et plafond : 10 500 € ;
 - Attaché principal et directeur : montant de référence : 2 500 € et plafond : 15 000 €
- avec un coefficient de 1 à 6 dans la limite des plafonds indiqués ci-dessus
- DEFINIT à l'unanimité** les critères suivants pour l'attribution des montants individuels de la part fixe
- niveau de responsabilité de l'agent
 - sujétions liées à son emploi
- FIXE à l'unanimité** les montants annuels de la part variable de la PFR conformément à l'arrêté du 22 décembre 2008 comme suit :
- Attachés : montant de référence : 1 600 € et plafond : 9 600 €
 - Attaché principal et directeur : montant de référence : 1 800 € et plafond : 10 800 €
- avec un coefficient de 0 à 6 dans la limite des plafonds indiqués ci-dessus
- DEFINIT à l'unanimité** les critères suivants pour l'attribution des montants individuels pour la part variable :
- efficacité dans l'emploi ;
 - réalisation des objectifs annuels fixés par l'autorité territoriale ;
 - compétences professionnelles et techniques ;
 - qualités relationnelles ;

AutoUILLET

- capacité d'encadrement ;
- capacité à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

Bazoches-sur-Guyonne

AUTORISE à l'unanimité l'extension de la PFR aux agents non titulaires recrutés sur le cadre d'emploi des attachés

Béhoust

AUTORISE à l'unanimité le versement des deux composantes de la PFR de façon mensuelle

Boissy-sans-Avoir

AUTORISE à l'unanimité le président à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Flexanville

15-039 OPTE à l'unanimité pour la répartition de droit commun du FPIC.

Galluis

15-040 ADOPTE à l'unanimité la décision modificative n°1 suivante.

Section fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Goupillières	Art 675 Valeurs comptables des immo cédées	- 325 000 €
Grosrouvre	Art 73925 FPIC	+ 366 678 €
Jouars-Pontchartrain	022 Dépenses imprévues	Art 74124 Dotation d'interco
La Queue-Lez-Yvelines		+ 99 585 €
Le Tremblay-sur-Mauldre	- 267 844 €	Art 74832 FDTP
Les Mesnuls		- 751 €
Marcq	Total	- 226 166 €
Mareil-le-Guyon		- 226 166 €

Section investissement

	Dépenses	Recettes
Méré		
Millemont	Art 1641 Emprunts	+ 1 000 €
Montfort-L'Amaury	Art 2111 Terrains nus	- 81 250 €
Neauphle-le-Château		Art 2151
Neauphle-le-Vieux	- 1 000 €	Réseaux de voirie
St-Germain-de-la-Grange		Art 2181
Saint-Rémy-L'honoré		Installations générales
Saulx-Marchais		- 81 250 €
Thiverval-Grignon		R 024
Thoiry	Total	Produits des cessions
Vicq		+ 325 000€
Villiers-le-Mahieu		
Villiers-Saint-Fréderic		0 €

Auteuil-le-Roi	15-041	AUTORISE à l'unanimité le Président à signer une convention avec le SIVOS MBT pour les achats des repas en liaison froide des écoles maternelles de Mareil-le-Guyon, Bazoches-sur-Guyonne et le Tremblay sur Mauldre.
Autouillet		
Bazoches-sur-Guyonne	15.042	AUTORISE à l'unanimité le président à communiquer, à chaque commune membre de la communauté de communes, le rapport d'activités 2014 annexé à la présente délibération
Béhoust		
Beynes		PRECISE à l'unanimité que ce rapport doit être communiqué par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux respectifs lors d'une séance publique
Boissy-sans-Avoir	15-043	DESIGNE à l'unanimité Hervé PLANCHENAULT, représentant de la communauté de communes « Cœur d'Yvelines » au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de la Mauldre.
Flexanville		
Galluis		
Gambais		Le 26 juin 2015
Garancières		Le Président,
Goupillières		
Grosrouvre		
Jouars-Pontchartrain		
La Queue-Lez-Yvelines		
Le Tremblay-sur-Mauldre		
Les Mesnuls		
Marcq		
Mareil-le-Guyon		
Méré		
Millemont		
Montfort-L'Amaury		
Neauphle-le-Château		
Neauphle-le-Vieux		
St-Germain-de-la-Grange		
Saint-Rémy-L'honoré		
Saulx-Marchais		
Thiverval-Grignon		
Thoisy		
Vicq		
Villiers-le-Mahieu		
Villiers-Saint-Fréderic		



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 28 octobre 2015

Etaient présents : Jean-Jacques BILLOUÉ - Jacqueline BOLJEVIC - Véronique BOONE - Christine BOULANGER - Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU - Jean-Pierre CORBY - Gaëtan DEFIVES - Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND - Philippe EMMANUEL - Eric GOMES - Annie GONTIER - Olivier GOUSSEAU - Olivier GOUPILLON - Bertrand HAUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Philippe LEBLOND (à partir du point 5 de l'ordre du jour) - Hervé LEMOINE - Jean-Michel LHERBIER - Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Rémi LUCET - Gilles MARGOT - Pierre-Marie MICHEL - François MOUTOT - Dominique NICCO - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL - Michel ROUX - Didier SAUSSAY (à partir du point 2 de l'ordre du jour) - Michel SECONDAT - Didier SIGLER (à partir du point 8 de l'ordre du jour) - Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN - Marc WINOCOUR

Véronique LEMOINE	a donné pouvoir à	Jean-Michel LHERBIER
Gilles HOCQUET	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Philippe GASCOUIN	a donné pouvoir à	Yves REVEL
Laurence BACLE	a donné pouvoir à	Sylvain DURAND
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Philippe EMMANUEL
Jacques ARNOUX	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Hervé PLANCHENAULT

Secrétaire de séance : Pierre-Marie MICHEL

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Point 15-044

Présents : 39 Pouvoirs : 7 Votants : 46

Du point 15-045 au point 15-047

Présents : 40 Pouvoirs : 7 Votants : 47

Du point 15-048 au point 15-050

Présents : 41 Pouvoirs : 7 Votants : 48

Le Conseil Communautaire,

- 15-044** **APPROUVE, à l'unanimité**, le compte-rendu du 24 juin 2015
- 15-045** **ADOPTE, à l'unanimité**, les nouveaux statuts de la communauté de communes.
- PRECISE** que chaque conseil municipal des communes membres dispose de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération pour se prononcer sur ces nouveaux statuts conformément à l'article 15 des statuts de Cœur d'Yvelines. A défaut de délibération dans ce délai, la décision des communes membres est réputée favorable.
- 15-046** **AUTORISE, à l'unanimité**, le Président à signer l'avenant n°1 au lot 1 du marché de fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration des villes qui composent Cœur d'Yvelines avec la société Yvelines Restauration.
- 15-047** **AUTORISE, à l'unanimité**, le Président à signer l'avenant n°1 au lot 2 du marché de fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration des villes qui composent Cœur d'Yvelines avec la société Yvelines Restauration.
- 15-048** **AUTORISE, à l'unanimité**, le président à acquérir les parcelles A n°670 et A n°681 d'une surface totale de 1 256,00 m² pour un montant de 110 000 € hors taxes, hors frais et hors droits (notamment hors TVA immobilière, hors frais de notaire et frais de réquisition).
- AUTORISE, à l'unanimité**, le président à signer l'acte concernant l'acquisition ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.
- 15-049** **DESIGNE, à l'unanimité**, les représentants suivants auprès du SIEED :

Commune	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Auteuil-le-Roi	Marie-Christine CHAVILLON	Catherine BRUNET
Autouillet	Nathalie GARNIER	Denis WURTZER
Bazoches-sur-Guyonne	Pierre BEHERAY	Jean DUCROCQ
Behoust	Guy PELISSIER	Martine AUFRRET
Boissy-Sans-Avoir	Jacky MATHE	Sylvie JEAN
Flexanville	François LIGNEY	Filipe MARTINS
Galluis	Eric GAUDIN	Annie GONTIER
Gambais	Régis BIZEAU	Marie-Thérèse BOBBIO
Garancières	Michel SECONDAT	Michel BONHOMME
Goupillières	Régine FRANCOIS	Gilles MARGOT
Grosrouvre	Jean Pierre PIBOULEAU	Mélanie LASSUS
La Queue-lez-Yvelines	Jean-Michel ALLIRAND	Michel ROULAND
Le Tremblay-sur-Mauldre	Joseph LE FOLL	Françoise CHANCEL
Marcq	Alain VAUCHELLES	Brigitte MARTEL
Mareil-le-Guyon	Dominique JOUIN	Michel LOMMIS
Méré	Alain COLOMBI	Serge BISSONNET
Millemont	Annie JOSEPH	Patrice CULLIN
Montfort-l'Amaury	Pauline LEFEVRE	Daniel DENEUVILLE
Neauphle-le-Vieux	Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI
Saint-Rémy-l'Honoré	Toine BOURRAT	Aymeric DELESALLE
Thoiry	Irène BOUVIER	Christine ZENOUDA
Vicq	Heraldo VILLEGAS	Damien HERMAN
Villiers-le-Mahieu		
Villiers-Saint-Frédéric	Patrice COUËDON	Hervé COSQUER

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Béhoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoisy

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

15-050

EMET, à la majorité (47 pour et 1 abstention Hélène DUBOIS) UN AVIS FAVORABLE, à la demande de la commune de Jouars-Pontchartrain d'octroyer 12 dimanches travaillés aux établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche.

Le 2 novembre 2015

Le Président,

Hervé PLANCHENAULT



Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 2 décembre 2015

Etaient présents : Jacques ARNOUX – Laurence BACLE - Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO - Jacqueline BOLJEVIC - Christine BOULANGER – Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU - Jean-Pierre CORBY – Gaëtan DEFIVES – Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND – Nathalie DUVETTE LARAND - Philippe EMMANUEL – Frédéric FARE - Philippe GASCOUIN - Eric GOMES – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON – Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL - Philippe LEBLOND – Monique LE TIRANT - Hervé LEMOINE – Véronique LEMOINE - Françoise LENARD - Jean-Michel LHERBIER – Rémi LUCET - Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL – Dominique NICCO – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Michel ROUX - Didier SAUSSAY - Didier SIGLER – Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN - Marc WINOCOUR

Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Jacques ARNOUX
Véronique BOONE	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Olivier GOUSSEAU	a donné pouvoir à	Philippe EMMANUEL
Anne-Sophie LUGUET-SABOULARD	a donné pouvoir à	Philippe LEBLOND

Secrétaire de séance : Denise PLANCHON

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Point 15-051

Présents : 48

Pouvoirs : 4

Votants : 52

Du point 15-052 au point 15-058

Présents : 49

Pouvoirs : 4

Votants : 53

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-l'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Fréderic

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du 28 octobre 2015

AUTORISE, à la majorité (52 pour et 1 contre, Hélène DUBOIS), le Président à notifier le marché de délégation de service public pour la gestion de la structure multi accueil Cœurs d'enfants à la Société Maison Bleue pour un montant annuel de 255 000 € la première année et pour une durée de 5 ans.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché

ADOPTE, à l'unanimité, la Décision Modificative n°2 suivante :

Recettes	
Imputations	Montants
Chapitre 76	
Art 76 / fonction 01	19€
Produits de participations	
Chapitre 70	
Art 70868/ fonction 524	-19€
Produits des services	
Total	0€

15-054 **AUTORISE, à l'unanimité**, l'engagement, la liquidation et le mandatement, dans l'attente du vote du budget primitif 2016 de dépenses d'investissement, dans la limite du ¼ des crédits inscrits en section d'investissement au budget 2015.

Chapitre	Budget 2015 (BP + DM)	Proposition
20 - Immobilisations incorporelles	95 000.00 €	23 750.00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 813 465.04 €	453 366.26 €
23 - Immobilisations en cours	3 754 526.93 €	938 631.73 €

15-055 **AUTORISE, à l'unanimité**, le Président à signer l'avenant n°8 au marché public « collecte et traitement des déchets ménagers » pour modifier les fréquences de collecte des encombrants et des ordures ménagères pour les communes de Villiers Saint Frédéric et Thiverval-Grignon

15-056 **DECIDE, à l'unanimité**, la création de la commission d'accessibilité aux personnes handicapées

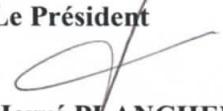
AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches et consultations nécessaires pour sa création

15-057 **APPROUVE, à l'unanimité**, le dossier de contrat régional déposé par la Commune de Neauphle-le-Château

15-058 **EMET UN AVIS FAVORABLE, à la majorité (52 pour et 1 abstention, Hélène DUBOIS)**, à la demande de la commune de La Queue Lez Yvelines d'octroyer 12 dimanches travaillés aux établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche



Le Président


Hervé PLANCHENAULT